

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Menus propos  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247891>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les premiers fruits de ce poirier ont été offerts à la Société d'Horticulture de Londres par M. Richard Williams de Turnham-Grein près Londres. Le pied-mère avait poussé dans le jardin de M. Wheeler, instituteur à Aldermaston.

La Williams demande à mûrir au fruitier; il faut la cueillir quand elle est encore verte.

### Bonne Louise d'Avranches



C'est la meilleure poire que je connaisse.

On dit que la « Doyenné du Comice » lui est supérieure, mais je n'ai pu encore l'apprécier.

D'une bonne grosseur; ovoïde, allongée, verte-jaunâtre et colorée de rouge vif du côté du soleil, sa chair est blanche, fine, sucrée, parfumée d'une façon exquise. Elle mûrit fin septembre.

L'arbre est vigoureux et très fertile.

Le pied-type qui donna naissance à cette délicieuse poire fut obtenu de Semis, vers 1780, par un gentilhomme normand nommé Longueval, qui habitait la ville d'Avranches (Manche).

Non loin de là demeurait l'abbé Le Berryais, regardé comme le promologue le plus savant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La passion de ces deux hommes pour l'horticulture les rapprocha; à ce point que, d'un jour chez son ami, l'abbé se vit, au dessert, chargé par lui de déguster les produits de son remarquable poirier. Or, il les trouva doués d'un tel mérite, qu'en courtois convive il dit à Madame Louise de Longueval, dont on appréciait infiniment la bienfaisance et les vertus :

« Cette nouvelle poire est si parfaite, que je vous demanderai la permission de lui appliquer le surnom qu'ici chacun vous donne, et de la nommer *Bonne Louise*. »

C'est donc à tort que l'on a dit « que M. de Longueval avait dédié ce fruit à sa bonne Louise ».

(A suivre).

HORTICULUS.

### Les aidjolots de 1878<sup>1</sup>

(Traduction française libre.)

1.

Allons, voyons, réveillez-vous; (bis)  
Venez vite tous avec nous; (bis)  
Quand il s'agit de nous défendre,  
Nous avons du courage à vendre.

Refr. Disons tous : « à bas les Petignats  
Vivent les Ai, s' Ai, s' Ai,  
Vivent les Aidjolots.

2.

Jamais nos pères n'ont rampé (bis)  
Devant aucune autorité. (bis)  
Nos droits, si l'on veut nous les prendre,  
Nos bras sont là pour les défendre.

3.

A Bern' nous allons en vagon (bis)  
Faire l'écol' de bataillon. (bis)  
Des ours, nous regardons la troupe,  
Pour leur jeter chacun not' croûte.

<sup>1</sup> Quelques personnes ont de la peine de prononcer le patois des Aidjolots convenablement; elles aimeront mieux chanter notre air patriotique avec la traduction française; on nous l'envoie et nous la donnons telle qu'elle.

4.

De l'ordre, nous savons qu'il en faut, (bis)  
Obéissant de bas en haut; (bis)  
Mais si l'on nous traite en esclaves,  
Nous saurons briser nos entraves.

5.

Si pour défendre le pays (bis)  
Il fallait prend' nos vetterlis! (bis)  
Avant d'avoir nos feuil' de route  
Nous mettrions l'ennemi en déroute.

G.

### MENUS PROPOS

*Ce que peut faire une domestique.* — A Paris, l'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner aux Petites Sœurs des Pauvres le prix de quinze mille francs fondé par M<sup>me</sup> Audiffret et destiné à récompenser les grands dévouements, de quelque genre qu'ils soient.

Ce ne sont pas les Francs-maçons, avec toutes leurs parades humanitaires, qui en obtiendront jamais autant!

M. Desjardins a rappelé, à ce propos, dans son rapport à l'Académie, que la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres est née à Saint-Servan, sur la côte bretonne, en 1841. Une ancienne domestique, Jeanne Jugan, s'avisait de recueillir dans sa mansarde une pauvre vieille qui mourait de faim, puis une autre qui, après avoir servi sans gages ses maîtres ruinés, était devenue trop infirme pour aller quêter son pain. Les trois lits se trouvaient dans la chambrette. Jeanne, très pauvre elle-même, mais confiante en Celui qui peut tout, osa louer une bicoque, et le 1<sup>er</sup> novembre 1841, au bout d'un mois, y avait installé vingt vieilles femmes en guenilles. Ne pouvant les faire vivre et ne se résignant pas à les congédier, elle s'en alla par les rues, vêtue de bure noire, la cornette plissée au front, et mendia. De braves gens s'émurent à ce spectacle et donnèrent une maison plus spacieuse; on y compta bientôt: en novembre 1843, cinquante; en décembre 1844, soixante-cinq pensionnaires... En moins de six ans, l'institution était assez forte pour établir une colonie de charité: Virginie Trédaniel, une des ouvrières de la première heure, se transportait dans la capitale de la Bretagne, y louait une sorte de hangar dans un faubourg mal famé, appelait quatre Sœurs de Saint-Servan et fondait l'asile de Rennes qui compte aujourd'hui plus de 300 vieillards.

Dès lors la semence germa, la moisson sortit du sol français. D'autres maisons s'élevèrent successivement. La congrégation compte actuellement dans le monde entier 273 asiles, dont 107 en France (Alsace comprise). Le nombre des vieillards recueillis dans ces diverses maisons est à peu près de trente-neuf mille, celui des Sœurs de 4.470. Quelle merveille de dévouement et de courage! Comment a-t-on pu subvenir à tant de dépenses et surmonter tant d'obstacles?

Car notez que les Petites Sœurs des Pauvres ne peuvent avoir ni rentes à titre perpétuel ni fondations de lits, ni revenus fixes. Et elles logent et entretiennent une armée de 39,000 hommes!

Ah! elles ont bien mérité la récompense insigne de l'Académie! Et tout cela fondé par une vieille servante! Quelle leçon donnée par une humble chrétienne aux grands apôtres de la charité laïque et de la libre-pensée!

\*\*\*

*Maison fin de siècle.* — En attendant que l'électricité vienne remplacer notre gaz pâle et si peu lumineux, voulez-vous voir la maison fin de siècle par excellence, où la fée du jour, l'électricité, préside à tous les services! Rendez-

vous chez le célèbre électricien Siemens, à Berlin, qui vient de se faire construire un hôtel électrique — si on peut parler ainsi. Toutes les pièces en sont éclairées par des lampes à incandescence; elles sont également chauffées par des radiateurs électriques d'un modèle tout nouveau. La cuisine, la lessive, le repassage du linge se font à l'électricité. Un petit chemin de fer électrique relie la cave, la cuisine, la salle à manger et sert à transporter les plats et les bouteilles. Inutile d'ajouter que le télégraphe et le téléphone y remplissent un rôle fort actif.

\*\*\*

*A quoi servent les millions!* — On a parlé ces temps-ci des gisements aurifères dans la presqu'île d'Alaska où se jettent les chercheurs d'aventures et de trésors! Pas besoin d'aller si loin et d'aborder l'Océan Pacifique pour se remplir le gousset. Il y a des gens qui sans quitter la terre ferme et nos prosaïques cités, trouvent des gisements d'or merveilleux. C'est le cas de ce Dr Evans qui soigna l'impériale mâchoire de Napoléon III et vient de mourir, laissant une fortune de vingt-cinq millions. Si le brave homme a aurifié bien des dents, les parcelles d'or ne sont pas toutes sorties de ses mains: il lui en est resté pas mal en poche.

La Ville de Paris comptait un peu sur son héritage. Elle en a été pour son espoir. Les héritiers directs y comptaient aussi. Rien pour les héritiers directs, ou du moins pas grand'chose.

Le docteur Evans légua à la municipalité de Philadelphie, sa ville natale, une somme d'environ 20 millions, à charge pour elle de faire construire un musée qui s'appellera « Musée Evans » où seront soigneusement étiquetés et catalogués les médailles, décorations, insignes divers, habits et papiers du défunt. Elle devra, en outre, ériger, sur l'une de ses places publiques, une statue du docteur Evans dont le prix ne devra pas être moins d'un million ni dépasser deux millions. Si la ville de Philadelphie refusait le legs, celui-ci ferait retour à cinq exécuteurs testamentaires désignés par le défunt.

Le journal *American Register*, qui appartenait au docteur Evans, écrivait, par une cause spéciale, la propriété au rédacteur en chef, M. Crane, à charge par celui-ci d'y publier les notes, souvenirs, documents que le défunt avait recueillis et qui constituaient les éléments des « Mémoires » auxquels il travaillait quand la mort est venue le surprendre.

Voilà qui rendra M. Evans bien heureux dans l'autre monde!..

\*\*\*

*Abeilles-médecins.* — Bien des rhumatisants par ces temps froids et humides! Savez-vous une sorte de demoiselles, qui, sans aucune analogie avec la trop célèbre D<sup>ne</sup> Chauvin, mériteraient leur diplôme de docteur? Nous soumettons ce fait à l'appréciation de l'excellent apiculteur, M. le curé Buchwalder, qui ne connaît peut-être pas encore une nouvelle ou plutôt une ancienne qualité de ses chères abeilles.

Un journal médical allemand signale un ancien traitement des rhumatismes dû à M. le Dr Tec. Il consiste à saturer l'économie du malade de venin d'abeilles. Pour cela l'auteur de ce traitement dispose dans son établissement des ruches d'abeilles et les rhumatisants viennent se faire piquer par ces insectes. La piqûre d'une abeille laisse après elle une tuméfaction plus ou moins considérable, mais après un certain nombre de piqûres la tuméfaction ne se produit plus parce que l'organisme a atteint une certaine immunité. Chez les rhumatisants la tuméfaction ne survient que difficilement et après un certain nombre de piqûres; en continuant à se faire piquer le gonflement ne se produit plus du tout. A ce moment le malade est guéri de

son rhumatisme et reste quelque temps à l'abri des récives; mais pour en arriver là il a fallu appliquer par sujet des centaines de piqûres; il est vrai qu'elles sont moins douloureuses pour les personnes atteintes de rhumatismes que pour les personnes saines.

\* \* \*

*Les oiseaux chanteurs et le gaz.* — Les oiseaux chanteurs ne supportent pas mieux le gaz que les fleurs. Il faudrait toujours éloigner les cages d'oiseaux des flammes de gaz, surtout les cages suspendues près du plafond. Il est très préjudiciable aux petits oiseaux de rester toute une nuit dans une atmosphère viciée par le gaz.

## LETTRÉ PATOISE

### Mon voyage en France en 1895.

In djo, el soreil s'était yevai, ai peu, el djo était veni comme d'ordinaire. Nos étin à mois de d'uin 1895.

I me dié : « te veu perti po lai France thiure fortune » Bon. I fait mes aidues an mes parents et amis. I ai-vò doze francs dains mai baigate. Airivai ai Dijon, i n'avò pu de sous. I demainde di traivail : ceci m'enviant ai gatche, les àtres ai droite. Tiain i demaindò ai maindjé, ai me dzi dzute dit traivail. Enfin i me dié : « ai te fà repare el tchemin de lai Suisse », main le reto à ayu pu pénible que l'allai.

Lai fain comme ai diant tchesse el loup di bô. Aipré avoi mertchi enne demé djonnai sain maindjé, in trove in peté bouebe côte enne grosse ferme : i s'i dié s'i poyo avoi kéque tchese de s'te ma'jon : ai me dié qu'ayie. Bon. I cake an lai pouërte, n'un n'airrive. Lai pouërte de l'étale était œuvrie, ai y'avai enne grosse rote de djrennes, ai daivait y avoir des ués li. I entre. Ai y en'avait dieche dains enne rantche; i en prend nuéf, ai peu i laiche el pu sal po in nia. Pu loin, lai fain m'reprend : i entre dains enne ma'jon an lai thieujeune, ai y'avait enne fanne dains lai tchambre, que fouetai ses afins, a moïn cinthje an lai foi : ai railin to pu foé l'un que l'atre. I prend enne metche de pain chu lai tale, ai peu i me save, en lai-chin fouetta i s'te fanne.

Pu loir, i avò soi : i trove in éteing, i me ba'che po boire. Voili qu'i tchoi dedain, ai peu mon pain à ayu fotu : el bon Dué m'avait peun. Mai première pensai de l'ave à ayue de me reirré, ai peu de me satchié. Pu loin, i cake an enne pouërte, voici in peté tchin que vin aiboyie contre moi. I s'i fo in cò de bâton et i l'étan. Aipré, i n'ai p'aitendu el maître : i allò laivi cment in breulai. Aipré, i voi in hanne asset ai to bé ai teirre, que tapai avò in peté merté droit à mitan de la route. I me dié que peut é faire ? I m'apertche in po, i voi qu'el étaipai enne fà. Enne fà, à mitan de lai route; ç'à drole. Dains le Và on le parai po in fò. I me pensé ç'à le diaile qu'étaipse sai fà po soiyé des âmes. Enfin, lai pavou me prend, po ces ués, ci pain, ci tchin. I m'usò chu mon sort. Enfin, i me pensé : « pèsse pié, ai dai saivoi el patois de Cortetèlle, ail à ayu enne fois tchié nos en 1873 en lai personne de Demeski. I s'i dié « monsieur el diaile, à ce lai route po lai Suisse ? » Ai me répond groèchièrement : « Je parle français. I éto raichurie posque diai sai le patoi i m'éto trompai. I s'i dié taint bin qu'i poyé en français : « Etes-vous le diable, oui ou n'an ? » Ai se n'lo léchie pe dire doué fois : ai prend son merté et ayie aipré moi-y alò vai. Djemais i n'ai pu demandai en in hanne se c'était le diaile.

Airivai ai Delle delu les pères, i maindjé enne bouenne sope ! ai peu i raiconte an in jère, mon voyage, qu'en é to piein ri, en me diain qu'i éto di Và po longtemps.

Djemai l'idée d'enco allai en France me n'è pu repris. Aincò enne fois, el proverbe venié vrai : *pièrre que rôle, ne raimesse pè d'mosse.*

Aimi d'Emile.

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 10 du *Pays du Dimanche* :

### 32. ANAGRAMME.

Lèvre. Lèpre.

### 33. ÉNIGME.

France.

### 34. CHARADE

Jus-Rat. (Jura.)

### 35. PROBLÈME

Solution algébrique :

Les deux aiguilles partant ensemble de midi, la grande prend immédiatement l'avance, soit X, le chemin qu'a fait la petite quand elle est rencontrée par la grande.

La grande a fait pendant ce temps le tour du cadran, soit 12 fois plus de chemin qu'a fait la petite, soit  $12 + X$ ; mais la grande marche 12 fois plus vite que la petite, nous avons donc l'équation.

$$\begin{aligned} 12X &= 12 + X \\ 12X - X &= 12 \\ 11X &= 12 \\ X &= \frac{12}{11} = 1 \text{ h. } \frac{1}{11} \end{aligned}$$

La grande rencontre donc la petite pour la première fois à 1 h.  $\frac{1}{11}$ .

En conséquence les 2 aiguilles partant du même point, la grande rejoindra la petite en 1 h.  $\frac{1}{11}$  d'heure.

Elle la rejoindra donc à 1 h.  $\frac{1}{11}$ ; à 2 h.  $\frac{2}{11}$ , à 3 h.  $\frac{3}{11}$ , à 4 h.  $\frac{4}{11}$ , à 5 h.  $\frac{5}{11}$ , à 6 h.  $\frac{6}{11}$ , à 7 h.  $\frac{7}{11}$ , à 8 h.  $\frac{8}{11}$ , à 9 h.  $\frac{9}{11}$ , à 10 h.  $\frac{10}{11}$ , à 11 h.  $\frac{11}{11}$  ou 12 heures.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM.

Les Philomathes de l'Ecole chrétienne à Vesoul; Stu qu'nape de bô ai Recombais; Un trio d'aiguilles à Réclère; La belle au bois dormant à Bassecourt; les mêmes à Mettemberg; Enne qui aime tra dremi au Noirmont; In B. de Graindjéron; Marguerite d'Ajoie.

### 40. CHARADE.

Mon un dans tout celier vaut moins qu'une bouteille.

Mon deux te sert souvent pour commencer la phrase.

Mon un et mon deux avec du sel, ouvre ton déjeuner.

Mon trois dans une main de riche n'est jamais.

Mon tout c'est l'ennemi de l'autel et de nous.

### 41. ÉNIGME.

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,  
Un jeune enfant, armé d'un fer vaqueur,  
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur  
Aussi peu sensible qu'aimable.  
Bientôt, après le front élevé dans les airs,  
L'enfant, tout fier de sa victoire,  
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,  
Et semblait pour témoin voaloir tout l'univers.

### 42. MÉTAGRAMME.

Sur mes trois pieds, ami lecteur,  
Discretétenant j'annonce ta présence.  
N'implore pas celui qui me porte en son cœur,  
Car il reste insensible aux pleurs de la souffrance.  
Dans la terre qu'il ensemence,  
Je suis utile au labourer.

### 43. LOGOGRIPE.

D'être ce que je suis avez-vous le bonheur ?  
Félicitations sincères, cher lecteur  
Une chose à présent pour vous surprendre est

Il faut pour être entier,  
Qu'on me coupe la tête.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 22 mars.

## Publications officielles:

### Mise au concours

La place de cantonnier nouvelle route Porrentruy-Fontenais-Villars (780). S'inscrire jusqu'au 16 mars au Secrétariat de la Préfecture.

### Con vocations d'assemblées

Alle. — Le 13, à 12 1/2 h., pour s'occuper de dégrevements.

Buis-Boncourt-Montignez. — Le 20, de 11 à 12 h., pour élire l'officier d'état-civil et le suppléant.

Charmoille-Ptenjouse-Fregécourt-Asuel. — Comme ci-dessus.

Chevèze. — Le 13, à midi, pour décider si l'on achètera un poids public etc...

Dampheux. — Le 13, à 2 h., pour prendre connaissance du rapport de vérification des comptes de commune.

Montmolin. — Le 13, à 2 h., pour approuver les comptes.

Pommerats. — Assemblée paroissiale le 20, à 11 1/2 h., pour s'occuper de réparations à la cure etc...

Pleujouse. — Le 13, à 1 h., pour ratifier l'achat d'une forêt.

Rossemaison. — Le 13, à 1 h., pour nommer un conseiller et un ambourg.

Chevèze. — Les fonctions de suppléant de l'officier d'état-civil expirant le 18 mars, il sera repourvu à une nouvelle nomination le 27 de ce mois.

Miéécourt. — Le dimanche 27, de 11 à 2 heures, aura lieu l'élection, pour les électeurs de l'arrondissement de Alle-Miéécourt, du suppléant d'officier d'état-civil.

Porrentruy. — Le 27, de 10 à 2 heures, pour élire un conseiller municipal, le secrétaire communal et l'officier d'état-civil.

Bassecourt. — Le 13, à 2 1/2 h., pour nommer une commission, voter les budgets, plaider la garde des troupeaux etc...

Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour décider si on veut faire prendre les taupes.

Courrendlin. — Dimanche 13 assemblée bourgeoise, à 12 1/4 h., pour passer les comptes, adjuger les bergeries etc...

Cortetèlle. — Le 13, pour élire un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

Curchavon. — Le 13, après vêpres, pour nommer un conseiller et ratifier l'achat de terrains.

## Cote de l'argent

Du 9 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 96 — le kilo.

## Bons mots.

A l'école :

La maîtresse montrant son petit doigt :

— Comment appelle-t-on cela ?

Silence de l'élève.

— L'auriculaire reprend gravement le professeur. Il est ainsi nommé parce qu'on se le met parfois dans l'oreille.

Puis, continuant en levant l'index :

— Et celui-ci ?

— Le nezculaire, répond l'enfant, parce qu'on le met souvent dans le nez.

Choses entendues.

Au régiment.

— Que faisiez-vous avant votre entrée au service ?

— Un peu de tout.... Dans ces derniers temps, je jouais d'un instrument.

— Duquel ? à vent ou à cordes ?

— A cordes, bien sûr, puisque j'étais sonneur à l'église du village.